



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
CS 80039  
92939 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Numericable-SFR S.A.**  
**(anciennement Numericable Group S.A.)**

Rapport de l'un des  
commissaires aux comptes,  
désigné organisme tiers  
indépendant, sur les  
informations sociales,  
environnementales et sociétales  
consolidées figurant dans le  
rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014  
Numericable-SFR S.A.  
(anciennement Numericable Group S.A.)  
1, square Bela Bartok - 75015 Paris  
*Ce rapport contient 7 pages*



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
CS 80039  
92939 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Numericable-SFR S.A.**  
**(anciennement Numericable Group S.A.)**

Siège social : 1, square Bela Bartok - 75015 Paris  
Capital social : €. 486 939 225

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Numericable-SFR (ci-après la « Société » et, avec ses filiales consolidées le « Groupe ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049<sup>1</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

**Responsabilité de la société**

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

**Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

---

<sup>1</sup> Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## **Responsabilité du commissaire aux comptes**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE) ;
- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sociales publiées par la Société dans la partie I intitulée « Fibre sociale » (identifiée par le signe \*) du chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel (Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes entre octobre 2014 et mars 2015 pour une durée d'environ cinq semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité et le rapport d'assurance raisonnable, à la norme internationale ISAE 3000<sup>2</sup>.

### **1. Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

---

<sup>2</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 6 intitulé « Note méthodologique » chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## **2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### *Nature et étendue des travaux*

Nous avons mené deux entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes présentées dans les tableaux ci-après :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. Les informations étant disponibles au siège, nos tests ont porté sur 100% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales et sociétales consolidées publiées.

<b>Indicateurs sociaux</b>	<b>Périmètre de reporting</b>	<b>Niveau d'assurance</b>
Effectif total et répartition par type de contrat, région, sexe et âge	Périmètre historique de Numericable-SFR (anciennement dénommé Numericable Group)	
Taux d'embauche et de licenciement	Numericable-SFR (anciennement dénommé Numericable Group), NC Numericable, Completel et LTI	
Taux d'absentéisme pour maladie et grossesses pathologiques	Numericable-SFR (anciennement dénommé Numericable Group), NC Numericable, Completel, Sequalum et LTI	Raisonné
Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail	NC Numericable, Completel et LTI	
Nombre total d'heures de formation	NC Numericable, Completel et LTI	
Nombre de réunions du Comité d'Entreprise (CE), des Délégués du Personnel (DP) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	NC Numericable et Completel	
<b>Indicateurs environnementaux</b>	<b>Périmètre de reporting</b>	<b>Niveau d'assurance</b>
Nombre de climatisations au R22 remplacées	Sites techniques NC Numericable et Completel	
Consommation électrique	Principaux sites techniques représentant environ 34% du montant des consommations électriques du Groupe	Modéré
Volume de papier collecté	Site de Champs sur Marne	

Indicateurs sociétaux	Périmètre de reporting	Niveau d'assurance
Taux de panne par ligne d'accès en prenant comme période d'observation les 30 jours après la mise en service de l'accès, selon les mesures de l'ARCEP	NC Numericable	Modéré
Temps dans lequel 50% des demandes d'accès au service sont livrées (ligne existante), selon les mesures de l'ARCEP		
<b>Informations qualitatives</b>		
Thèmes sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du dialogue social</li> <li>Bilan des accords</li> <li>Santé et sécurité</li> </ul>	
Thèmes environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</li> <li>Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières</li> <li>Rejets de gaz à effet de serre</li> </ul>	
Thèmes sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</li> <li>Lutte contre la corruption</li> <li>Actions de partenariats et de mécénat</li> </ul>	

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### **Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### **3. Rapport d'assurance raisonnable sur les Informations Sociales**

#### *Nature et étendue des travaux*

Concernant les informations sociales publiées par la Société dans la partie I intitulée « Fibre sociale » (identifiée par le signe \*) du chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

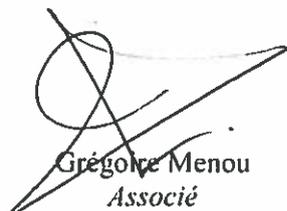
L'échantillon sélectionné représente ainsi 100% des effectifs pour les informations sociales publiées par la Société dans la partie I intitulée « Fibre sociale » (identifiée par le signe \*) du chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sociales publiées par la Société dans la partie I intitulée « Fibre sociale » (identifiée par le signe \*) du chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion.

### **Conclusion**

A notre avis, les informations sociales publiées par la Société dans la partie I intitulée « Fibre sociale » (identifiée par le signe \*) du chapitre « Responsabilité Sociale de l'Entreprise 2014 » du rapport de gestion sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris La Défense, le 13 avril 2015



Grégoire Menou  
Associé

KPMG S.A.



Anne Garans  
Associée  
Département Changement  
Climatique & Développement  
Durable